

Points Info-Énergie : des permanences gratuites

Tremblay-en-France

Hall de l'Hôtel de Ville
1^{er} et 3^e mercredi du mois
13h30 à 16h45

Villepinte

Point d'accès au droit
15 avenue Auguste Blanqui
2^e et 4^e mercredi du mois
13h30 à 17h30

Sevrans

Pôle tranquillité publique
6 rue de la Gare
2^e et 4^e vendredi du mois
9h30 à 12h45

Aulnay-sous-Bois

Dates et lieux à déterminer
Renseignements au 01 48 17 88 10
ou par mail (alepte93@gmail.com)

INFO → ÉNERGIE
en ÎLE-DE-FRANCE

ALEPTE
Agence Locale
de l'Énergie
Paris Terres d'Envol

► Association de loi 1901 à but non lucratif créée en novembre 2014, l'ALEPTE informe, conseille et accompagne les particuliers, les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les gestionnaires de patrimoines, les entreprises, les artisans, etc. sur les thématiques de l'énergie et du climat. Son territoire d'action est Paris Terres d'Envol.

L'Agence Locale de l'Énergie Paris Terres d'Envol est née d'une volonté de la Communauté d'agglomération Terres de France et de l'ADEME région Île-de-France de s'engager dans la démarche locale de maîtrise de l'énergie.

L'ALEPTE agit pour faire évoluer les comportements en matière d'habitat, de déplacement, de mode de vie et de consommation. Elle fait partie d'un réseau d'environ 250 agences en Europe, et d'une cinquantaine en France (regroupées dans le réseau FLAME) intervenant au niveau local pour accompagner la transition énergétique du territoire.

Nos réseaux et partenaires

À l'initiative de la création de l'ALEPTE :

- Paris Terres d'Envol
- Les villes de Sevrans, Tremblay-en-France, Villepinte
- ADEME Île-de-France
- Région Île-de-France

Nos partenaires :

- Paris Terres d'Envol
- ADEME Île-de-France
- Conseil régional Île-de-France
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- EDF
- GRDF
- Aulnay-sous-Bois

Nos Réseaux :

- FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie)

Nos coordonnées

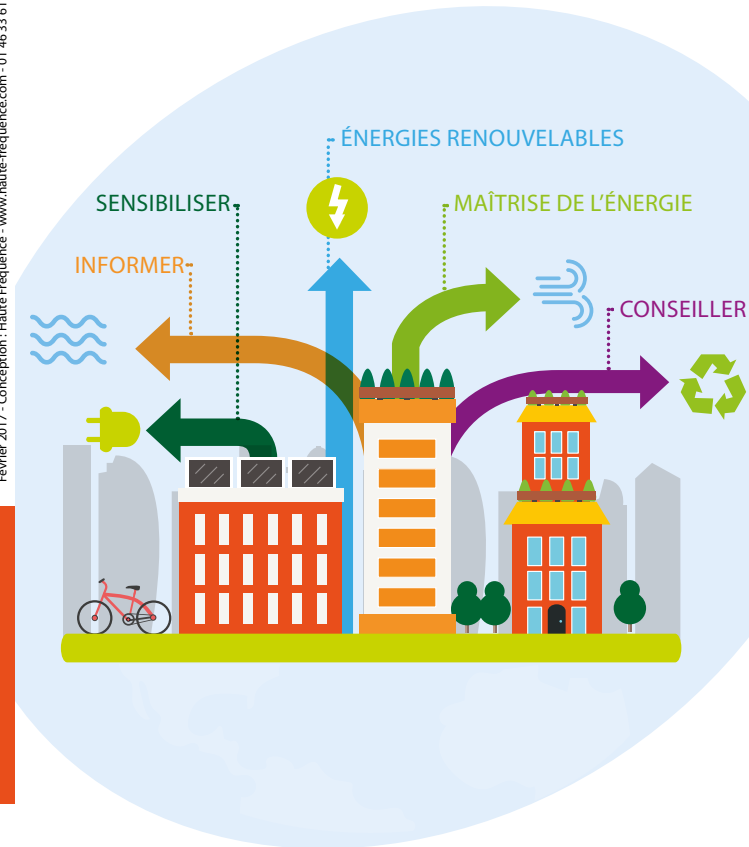
ALEPTE
50 Allée des Impressionnistes
93420 Villepinte
Tél. : 01 48 17 88 10
alepte93@gmail.com

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi de 9h à 17h



ALEPTE
Agence Locale
de l'Énergie
Paris Terres d'Envol

Février 2017 - Conception : Haute Fréquence - www.haute-frequence.com - 01 46 33 61 72 - © freepik.com - Fotolia - Imprimé sur papier 100% recyclé.



ALEPTE
Agence Locale
de l'Énergie
Paris Terres d'Envol

L'ALEPTE est un outil territorial d'aide à la décision

Elle fournit à ses partenaires une information et des conseils neutres et indépendants.



**Conseils et accompagnement
gratuit des particuliers** dans leurs
démarches et travaux d'économie d'énergie.

L'ALEPTE propose des modules de formations

(déclaration « organisme de formation » en cours)

Sensibilisation des agents ou des employés à la maîtrise de l'énergie, aux gestes économes, à l'éco-conduite : pensez-y lors de l'élaboration de votre plan de formation.



Vous êtes une collectivité

Service conseil et orientation

Réduisez vos consommations et vos dépenses d'énergie du patrimoine public

Nous vous accompagnons dans la réduction des consommations d'énergie et d'eau du patrimoine communal (bâtiment, éclairage public, véhicule municipaux) et dans le développement des énergies renouvelable.

Sensibilisation des élus et des agents municipaux

Rénovation performante, réglementation, bonne pratique...

De façon régulière, nous proposons des matinées d'information, des visites d'installation dans les communes, des petits déjeuners techniques et des formations techniques, afin de sensibiliser et former vos élus et vos agents communaux.

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Votre commune fait des travaux d'économies d'énergie sur son patrimoine ?

Vous pouvez valoriser financièrement ces travaux grâce au dispositif d'économies d'énergie (CEE). L'ALEPTE vous accompagne dans la récupération et la valorisation des CEE : montage du dossier administratif et technique, valorisation financière.

Vous souhaitez mettre en place un programme « SLIME » (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) ?

L'ALEPTE vous propose un accompagnement approfondi.

Accompagnement de projets « renouvelables »

L'ALEPTE vous assiste dans vos projets de développement des énergies renouvelables : montage du cahier des charges, aide à la consultation des entreprises, accompagnement de la phase chantier.



Sensibiliser les citoyens

Un accompagnement vers l'habitat performant

Missionnés par les collectivités, nous accompagnons les futurs accédants à la propriété et les promoteurs à faire les bons choix et répondre aux cahiers des charges de construction en vigueur dans la commune (BBC, THPE, etc.).

Nous réalisons un suivi des consommations d'énergie et d'eau des logements, afin de vérifier que le bâtiment réponde bien aux exigences initiales.

DES ANIMATIONS ET DES INFORMATIONS

Organisées conjointement avec les municipalités, **les balades thermiques et opérations thermofaçades** sont des outils ludiques de sensibilisation, et une aide à la réflexion pour les habitants.



Vous êtes un particulier



L'espace Info-Énergie

- Vous avez un projet de rénovation ou de construction ?
- Vous désirez en savoir plus sur les aides financières, les énergies renouvelables ?

Contactez nos conseillers : 01 48 17 88 10

Des temps forts toute l'année

Conférences, balades thermiques, visites de chantiers et de logements performants, visites à domicile, conférences débats : choisissez l'événement qui vous convient pour rencontrer nos conseillers.

L'ALEPTE vous propose des bilans thermiques gratuits à domicile

L'utilisation d'une caméra thermique permet une visualisation concrète et in situ des problèmes d'isolation présents dans un bâtiment.

- Vous envisagez d'effectuer des travaux d'isolation et voulez savoir s'ils sont pertinents et justifiés avant d'engager des frais ?
- Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre habitation, contrôler l'état de santé de votre isolation thermique, vous rencontrez des problèmes d'humidité, de moisissures ou d'inconfort ?
- Vous voulez un habitat plus économique et réduire vos consommations de chauffage et vos factures d'énergie ?
- Vous avez le projet de réaliser des travaux, mais vous ne savez pas par lesquels commencer ?

Notre diagnostic thermographique vous éclaire sur les priorités à privilégier :

- Identification des économies réalisables et conseils sur les éco-gestes.
- Réalisation d'un plan de travaux prioritaires et d'un plan de financement.
- Orientation vers des dispositifs adaptés à votre situation.

L'intervention d'un thermicien à votre domicile permet d'apporter expérience, analyse et conseils si vous envisagez de futurs travaux d'optimisation énergétique.

Aux heures de permanence, les conseillers Info-Énergie de l'ALEPTE vous orientent gratuitement dans vos choix, vous aident à l'élaboration et au suivi de votre projet, et vous délivrent une information objective et indépendante.



Vous êtes bailleur OU copropriétaire

Sensibilisation des locataires

L'ALEPTE accompagne les bailleurs sociaux dans la sensibilisation des locataires sur l'occupation de leur logement (chauffage, eau chaude...) et l'utilisation de leurs équipements.

Accompagnement des copropriétés

L'ALEPTE accompagne les copropriétaires sur les premières informations, démarches et bonnes pratiques pour passer à l'action.

Elle propose également un accompagnement approfondi (AMO) aux syndicats, conseils syndicaux et syndicats de copropriétaires.



Vous êtes une entreprise, un commerçant



Maîtrise de consommations d'électricité et d'eau

Vous souhaitez réduire vos factures en optimisant vos consommations d'éclairage et d'eau ?

L'ALEPTE vous accompagne :

- Dans l'existant, l'ALEPTE réalise un pré-diagnostic avec des propositions techniques et optimisations tarifaires.
- Dans le neuf, l'ALEPTE vous aide à définir les niveaux de performance de vos équipements.
- En complément, un suivi de vos consommations vous permet de quantifier les économies réalisées.